



*Comité économique et social européen
Section spécialisée "Emploi, affaires sociales, citoyenneté"
Observatoire du marché du travail*

Étude pilote sur la mise en œuvre au niveau national des politiques de l'UE pour l'emploi des jeunes: le point de vue de la société civile

QUESTIONNAIRE

CONTEXTE

Les jeunes ont été touchés de manière particulièrement sévère par la crise: dans l'UE-28, le taux de chômage des jeunes a atteint 23,5 % en septembre 2013. Dans certains pays, plus d'un jeune européen sur deux ne parvient pas à trouver du travail sur le marché de l'emploi. 7,5 millions de jeunes européens âgés de 15 à 24 ans ne sont ni employés, ni étudiants, ni en formation ("NEETs" pour "Not in Employment, in Education or Training").

La lutte contre la crise de l'emploi que connaît la jeunesse est la priorité première des institutions européennes qui ont lancé à cette fin plusieurs initiatives telles que le **paquet Emploi jeunes**¹, la **garantie pour la jeunesse**², l'**Alliance européenne pour l'apprentissage**³, le **cadre de qualité pour les stages**⁴, et la **réforme du réseau de services de l'emploi EURES**⁵. Dans le cadre du semestre européen, le Conseil des ministres de l'UE a prié instamment 20 États membres de prendre des mesures urgentes pour lutter contre le chômage des jeunes au moyen de **recommandations par pays**⁶. 12 États membres ont été invités directement à mettre en œuvre la garantie pour la jeunesse.

¹ Le paquet Emploi jeunes: [pages web de la Commission européenne](#); [avis du CESE](#).

² La garantie pour la jeunesse: [pages web du Conseil](#); [avis du CESE](#).

³ L'Alliance européenne pour l'apprentissage: [pages web de la Commission européenne](#).

⁴ Le cadre de qualité pour les stages (COM(2013) 857 final), [pages web de la Commission européenne](#); [avis du CESE \(en cours d'élaboration\)](#).

⁵ EURES [portail](#); avis du CESE (en cours d'élaboration).

⁶ Les recommandations par pays: [pages web de la Commission européenne](#).

Le Conseil européen de juin 2013 a adopté un plan visant à accélérer la mise en œuvre des initiatives et des programmes en cours et à accroître la participation des partenaires sociaux. Le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, a demandé aux gouvernements nationaux, aux partenaires sociaux et aux institutions européennes de joindre leurs forces pour s'attaquer au problème urgent du chômage des jeunes.

Dans ce contexte, l'Observatoire du marché du travail du Comité économique et social européen mène actuellement une **étude pilote sur la mise en œuvre des politiques de l'UE pour l'emploi des jeunes dans 6 États membres** (Autriche, Croatie, Finlande, Grèce, Italie et Slovaquie).

L'étude poursuit les objectifs suivants:

1. mieux comprendre - du point de vue la société civile organisée - les politiques qui sont mises en place pour aider les jeunes à trouver du travail ainsi que leur mise en œuvre et leur impact réel sur le chômage des jeunes;
2. évaluer le degré de participation des partenaires sociaux et de la société civile organisée et leur donner l'occasion de présenter leurs observations, idées et recommandations concernant les politiques et les réformes en cours et de faire entendre leur voix au niveau de l'UE;
3. définir et partager les bonnes pratiques ou les difficultés rencontrées dans les États membres;
4. faire rapport et si possible élaborer des recommandations à l'attention du CESE et de ses différents organes, des institutions européennes et d'autres parties prenantes à la politique de l'emploi de l'UE.

L'étude est réalisée en s'appuyant sur:

- ce questionnaire qui aborde en particulier les stages, les apprentissages, la garantie pour la jeunesse et qui est envoyé à un vaste éventail d'organisations dans les États membres ayant été choisis pour l'étude (organisations patronales, syndicats, organisations de jeunesse, différentes ONG, etc.);
- une demande de renseignements envoyée aux pouvoirs publics en charge de l'emploi et des jeunes dans les États membres sélectionnés;
- une série d'entretiens sur le terrain avec certaines organisations et, le cas échéant, avec les pouvoirs publics.

Afin de promouvoir et de finaliser l'étude d'impact et ses éventuelles recommandations, une manifestation publique de haut niveau sera organisée par l'Observatoire du marché du travail au début du mois d'avril 2014 à Bruxelles. Seront invités à participer des personnes représentant les organisations consultées, les partenaires sociaux, les organisations de la société civile, les institutions européennes et les groupes de réflexion.

Nous vous remercions vivement pour votre engagement, votre coopération et votre participation à ce questionnaire.

Le secrétariat de l'Observatoire du marché du travail (Ana Dumitrache, ana.dumitrache@eesc.europa.eu, +32 (0)2 546 8131) est à votre disposition pour toute information complémentaire sur cette étude pilote.

INFORMATIONS CONCERNANT L'ORGANISATION CONSULTÉE

Organisation	
Nom du contact	
Fonction	
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	

STAGES

Il n'existe pas de définition commune à l'échelle européenne pour les stages. Il y a souvent confusion entre les termes stage (traineeship), stage en milieu professionnel (internship) et apprentissage (apprenticeship). Dans le cadre de ce questionnaire le terme "stage" se réfère à *une expérience professionnelle incluant un volet éducatif et limitée dans le temps. L'objectif de ces stages est de faciliter le passage du stagiaire des études à l'emploi en lui fournissant une expérience pratique, des connaissances et des compétences qui complètent son éducation théorique.*

Ce questionnaire concerne les stages effectués "sur le marché libre", c'est-à-dire convenus entre un stagiaire et un fournisseur de stage (entreprise, organisation à but non lucratif ou administration) sans intervention d'une tierce partie, le plus souvent au sortir des études et/ou dans le contexte d'une recherche d'emploi. Il ne concerne pas les stages qui s'inscrivent dans un cursus universitaire ou une filière professionnelle, ni ceux qui relèvent de la formation professionnelle obligatoire (notamment en médecine, en architecture, etc.).

1. Disponibilité des stages

Le nombre de postes de stage disponibles est-il suffisant dans votre pays? Votre organisation contribue-t-elle / ses membres contribuent-ils à la réalisation de cet objectif? Avez-vous des suggestions d'amélioration?

Veillez les énoncer et les illustrer, si possible, par des exemples.

2. Incitants pour les fournisseurs de stages

Quelle est votre appréciation des actions visant à encourager les entreprises / les organisations hôtes à proposer des stages offrant un contenu éducatif de bonne qualité et des conditions de travail décentes?

Veillez préciser votre réponse en proposant, si possible, des améliorations.

3. Incitants pour les jeunes

Quelle est votre évaluation des mesures actuelles destinées à inciter les jeunes à effectuer des stages? Avez-vous des suggestions d'amélioration?

Veillez préciser votre réponse en proposant, si possible, des améliorations.

4. Un cadre de qualité pour les stages

Que pensez-vous de la récente [proposition de la Commission européenne sur un cadre de qualité pour les stages](#) (par exemple en ce qui concerne la conclusion d'une convention de stage écrite, les objectifs éducatifs, les conditions de travail, les droits et les obligations, la durée, la reconnaissance, la transparence)? Avez-vous de suggestions concernant la mise en œuvre de ce cadre de qualité? Selon vous, de quelle manière les partenaires sociaux doivent-ils être associés à la mise en œuvre du cadre de qualité pour les stages?

Veillez expliquer.

APPRENTISSAGES

Ce volet concerne les programmes d'apprentissage qui se veulent être des déclinaisons de *l'enseignement et de la formation professionnels initiaux (EFPI) qui combinent et alternent de manière formelle une formation en entreprise (périodes d'expérience pratique sur le lieu de travail) et un enseignement scolaire (périodes d'enseignement théorique/pratique dans une école ou un centre de formation), qui, terminés avec succès, permettent d'obtenir un certificat EFPI reconnu au niveau national*. Cette définition ne fait pas explicitement référence à l'existence d'une relation contractuelle directe entre l'employeur et l'apprenti⁷.

5. Sensibilisation

Comment évalueriez-vous le degré de transparence et la qualité de l'information concernant les programmes et les possibilités d'apprentissage? Le cas échéant, avez-vous des suggestions d'amélioration? Votre organisation contribue-t-elle / ses membres contribuent-ils aux activités de sensibilisation relatives aux apprentissages?

⁷

Commission européenne, *Apprenticeship supply in the Member States of the European Union* (Offre d'apprentissage dans les États membres de l'Union européenne), janvier 2012.

Veillez justifier votre réponse en l'illustrant, quand c'est possible, par des exemples.

6. Disponibilité

Que pensez-vous de la quantité de formations en apprentissage disponibles et de la couverture des secteurs (offre limitée aux secteurs traditionnels / ouverte à la plupart des secteurs innovants)? Souhaitez-vous proposer d'autres mesures pour promouvoir la disponibilité des apprentissages? Votre organisation contribue-t-elle / ses membres contribuent-ils à la réalisation de cet objectif?

Veillez motivez votre réponse et l'illustrer, si possible, par des exemples.

7. Contenu

Quelle est votre appréciation du contenu général des apprentissages (la composante formation, le suivi et l'application, etc.)? Avez-vous des suggestions d'amélioration? Votre organisation participe-t-elle / ses membres participent-ils à la définition du contenu des apprentissages?

Veillez préciser votre réponse en l'illustrant, quand c'est possible, par des exemples.

8. Reconnaissance

Que pensez de la certification des apprentissages et de la reconnaissance des qualifications et des compétences acquises au cours de l'apprentissage?

Veillez expliquer.

9. Incitants pour les fournisseurs d'apprentissage

Quelle est votre appréciation des mesures destinées à inciter les entreprises à proposer des formations en apprentissage (subventions salariales, aides visant à compenser les coûts, obligation pour les autorités publiques de proposer des formations en apprentissage, etc.)?

Veillez préciser votre réponse en proposant, si possible, des améliorations.

10. Incitants pour les jeunes

Quelle est votre appréciation des mesures actuelles destinées à inciter les jeunes à effectuer des formations en apprentissage et des efforts actuellement consentis pour rendre les apprentissages plus attrayants?

Veillez préciser votre réponse en proposant, si possible, des améliorations.

L'Alliance européenne pour l'apprentissage

L'Alliance européenne pour l'apprentissage est une initiative visant à améliorer l'offre et la qualité des apprentissages dans toute l'UE et à changer les mentalités en faveur d'un type de formation centrée sur l'apprentissage. Elle entend réunir des acteurs des administrations publiques, des partenaires sociaux, des entreprises, des prestataires d'enseignement et de formation professionnels (EFP), des représentants des jeunes, et d'autres acteurs clés, tels que les chambres de commerce, afin de coordonner et d'améliorer différentes initiatives cherchant à mener à bien des programmes d'apprentissage.

L'Alliance a été lancée avec succès le 2 juillet à Leipzig par une [déclaration commune](#) des partenaires sociaux européens, de la Commission européenne et de la présidence lituanienne du Conseil de l'UE, et un certain nombre d'engagements ont été pris par des entreprises, des secteurs industriels, des chambres de commerce, de l'industrie et de l'artisanat, des prestataires d'enseignement et de formation professionnels (EFP) et des représentants des jeunes.

11. Votre organisation contribue-t-elle / ses membres contribuent-ils à l'Alliance européenne pour l'apprentissage (par exemple en s'engageant à présenter leurs plans visant à accroître l'offre, la qualité et l'attrait de l'apprentissage)?

Veillez expliquer.

12. À votre avis, comment convient-il de mettre en œuvre les principes directeurs communs en matière de programmes d'apprentissage établis par le Conseil en octobre 2013?⁸ Quels sont selon vous les défis et les points forts de la mise en œuvre de l'Alliance dans votre pays?

Veillez détailler votre réponse en formulant, si possible, des suggestions pour la mise en œuvre de ces lignes directrices.

13. Partenariats⁹

Que pensez-vous des partenariats existants dans le domaine de l'apprentissage (entre pays et au niveau national, notamment entre pouvoirs publics, partenaires sociaux, chambres de commerce, d'industrie et d'artisanat, organisations de jeunesse, etc.)?

Veillez préciser votre réponse, si possible, en donnant des exemples concrets et en proposant des améliorations.

13. Efficacité des programmes de stage et d'apprentissage

Quelle est votre appréciation de l'efficacité des programmes existants en matière de stage et d'apprentissage afin d'obtenir un emploi durable?

Veillez préciser votre réponse en proposant, si possible, des améliorations.

GARANTIE POUR LA JEUNESSE

Selon la recommandation du Conseil relative à une garantie pour la jeunesse¹⁰, les États membres doivent garantir que les jeunes se voient proposer une offre de bonne qualité portant sur un emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage dans les quatre mois suivant leur sortie du système scolaire ou la perte de leur emploi.

14. Valeur ajoutée

Quel regard portez-vous sur la création d'une garantie pour la jeunesse dans votre pays? Pensez-vous qu'elle fournira une valeur ajoutée aux mesures existantes visant à faciliter l'accès rapide des jeunes à l'éducation, la formation, l'apprentissage et l'emploi?

⁹ http://ec.europa.eu/education/apprenticeship/reform_fr.htm.

¹⁰ La garantie pour la jeunesse: [pages web du Conseil de l'UE](#).

Veillez motiver votre réponse.

15. **Caractéristiques et mise en œuvre**

Quelles devraient être, selon vous, les principales caractéristiques de la garantie pour la jeunesse (par exemple l'âge des personnes éligibles, le délai dans lequel une solution doit être proposée au jeune, etc.)? Quels sont pour vous les éventuels défis et/ou points forts liés à la conception et /ou à la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse?

Veillez préciser votre réponse en proposant, si possible, des améliorations.

16. **Définition des priorités**

Dans le cas d'une mise en œuvre progressive de la garantie pour la jeunesse dans votre pays, à quels groupes de jeunes faudrait-il donner la priorité (groupes vulnérables, chômeurs de longues durée, jeunes ayant des problèmes complexes, jeunes chômeurs qu'il est difficile d'aider, etc.)?

Veillez justifier votre réponse.

17. **Informations sur la garantie pour la jeunesse**

Selon vous, quelles mesures conviendrait-il de prendre pour sensibiliser les citoyens à la garantie pour la jeunesse? À qui ces mesures devraient-elles s'adresser (aux jeunes, aux parents, aux employeurs, aux prestataires d'éducation et de formation, aux services publics de l'emploi, au travail de proximité, aux centres pour les jeunes, etc.)?

Veillez motiver votre réponse.

18. Rôle des partenaires sociaux et de la société civile

Quelle est votre appréciation du rôle des partenaires sociaux et de la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la garantie pour la jeunesse?

Veillez motiver votre réponse.

19. Rôle de votre propre organisation

De quelle façon précise votre organisation participe-t-elle / ses membres participent-t-ils à la définition de la garantie pour la jeunesse? Quelle est votre appréciation du rôle votre propre organisation / de ses membres dans la future mise en œuvre et gouvernance du dispositif de la garantie pour la jeunesse?

Veillez motiver votre réponse.

20. Synergies

L'introduction de la garantie pour la jeunesse dans votre pays représente-t-elle une chance de promouvoir les synergies entre les parties prenantes, telles que les services pour l'emploi, l'éducation, les services sociaux et de santé, les partenaires sociaux et les organisations de la société civile?

Veillez motiver votre réponse.

MOBILITÉ

21. Informations sur la mobilité

Quelle est votre évaluation du degré de transparence et de la qualité de l'information concernant la mobilité transnationale, y compris l'utilité d'EURES¹¹? Convient-il de prendre d'autres mesures pour accroître la sensibilisation à cet égard? Si oui, à qui ces mesures devraient-elles s'adresser (aux jeunes, aux parents, aux employeurs, aux prestataires d'éducation et de formation, aux services publics de l'emploi, au travail de proximité, aux centres pour les jeunes, etc.)?

Veillez motiver votre réponse en l'illustrant, si possible, par des exemples.

22. Coopération entre États membres

Pensez-vous qu'il existe des formes possibles de renforcement de coopération entre votre pays et d'autres États membres afin de stimuler la mobilité des jeunes en quête d'un stage, d'un apprentissage ou d'un emploi (voir l'exemple du marché du travail nordique)?¹²

Veillez justifier votre réponse.

AUTRES ASPECTS

23. Droit du travail

Dans votre pays, le droit du travail est-il favorable, neutre ou défavorable à la création de contrats de travail à durée indéterminée?

Veillez expliquer.

¹¹ [Une décision pour moderniser et améliorer EURES – le réseau paneuropéen des services de l'emploi - a été adoptée par la Commission européenne le 26 novembre 2012, et devrait être appliquée à partir de janvier 2014 - https://ec.europa.eu/eures/.](https://ec.europa.eu/eures/)

¹² Exemple du marché de l'emploi des pays nordiques¹² - Depuis 1985, les pays nordiques ont coopéré dans le cadre du projet d'échange **Nordjobb** pour les jeunes de la région. Nordjobb propose aux jeunes des emplois d'été à des conditions de salaire et de travail normales, un logement temporaire ainsi qu'un programme culturel et de loisirs dans un autre pays nordique que le leur - <http://www.norden.org/en/about-nordic-co-operation/agreements/treaties-and-agreements/labour-market>.

24. Incitants destinés aux jeunes afin qu'ils s'intègrent au marché du travail

À votre avis, le système actuel (protection sociale - allocations de chômage, assistance sociale, services appropriés de garde d'enfants, lutte contre le travail non déclaré, etc.) encourage-t-il les jeunes à entrer sur le marché de travail ou à le réintégrer?

Veillez motiver votre réponse.

Soutien fourni aux jeunes

Quelle est votre appréciation de l'orientation professionnelle / des services de conseil proposés aux jeunes? (Sont-ils fournis suffisamment tôt? Sont-ils adaptés aux besoins de chacun? Les familles y sont-elles associées?)

Veillez préciser votre réponse en proposant, si possible, des améliorations.

25. Quelle est votre appréciation des mesures actuelles visant à encourager les jeunes à créer leur propre entreprise?

Veillez préciser votre réponse en proposant, si possible, des améliorations.

26. Quelle est votre appréciation des mesures prises actuellement afin de prévenir / pallier la désillusion des jeunes qui peinent à trouver un emploi, un stage ou un apprentissage?

Veillez préciser votre réponse en proposant, si possible, des améliorations.

27. Évaluation des mesures favorisant l'emploi des jeunes

Existe-t-il actuellement un système permettant d'évaluer les mesures prises pour lutter contre le chômage des jeunes (par exemple recueillir un retour d'information auprès des jeunes sur le fonctionnement des services et des mesures destinés à les aider)?

Veillez décrire ce système et donner, si possible, votre avis sur ce dispositif.

28. Partenariats et association des parties prenantes aux politiques pour l'emploi des jeunes

Quelle est votre appréciation de la collaboration en matière d'emploi pour les jeunes entre les organisations patronales, les syndicats et la société civile organisée dans votre pays? Existe-t-il des initiatives mises au point par les partenaires sociaux visant à aider les jeunes à trouver du travail?

Veillez détailler votre réponse en proposant des améliorations, le cas échéant, ainsi que des exemples concrets.

29. Coopération entre États membres

Quel regard portez-vous sur une éventuelle **coopération entre votre pays et d'autres États membres** en ce qui concerne l'emploi des jeunes? Votre pays propose-t-il des politiques appropriées et des bonnes pratiques qui pourraient servir de source d'inspiration à d'autres États membres? Pensez-vous que votre pays pourrait suivre l'exemple d'autres États membres?

Veillez préciser votre réponse en proposant, si possible, des améliorations.

Nous vous remercions vivement d'avoir participé à notre enquête